

Délibération n° 2019-180

**OBJET : ADOPTION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	49
Présents et représentés	:	59
Votants	:	59

Le mercredi 26 juin 2019, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 20 juin 2019, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
M. Téli-Justin	GNADRE	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
M. Hervé	LEFORT	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy

Délibération n° 2019-180
--------------------------

M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

M. Jean-Paul BENEYTOU donne pouvoir à Mme. Martine CINOSI-GIRARD  
 M. Jean-Luc VALENTIN donne pouvoir à M. Yann CAUCHETIER  
 M. Frédéric DURO donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX  
 M. Jean-Pierre MEUR donne pouvoir à Mme. Anne BERCHON  
 M. Paul LORIDANT donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA  
 Monsieur Jérémy MARTIN donne pouvoir à Mme. Sandrine GELOT  
 M. Vincent DELAHAYE donne pouvoir à Mme. Bouchra LAOUES  
 Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI  
 M. Bernard LAFFARGUE donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN  
 M. Michel ROUYER donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD

Délibération n° 2019-180
--------------------------

**DELEGUES ABSENTS**

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

Secrétaire de séance : Rémi BETIN

Objet : **ADOPTION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de Mme. Sandrine GELOT.

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'environnement ;

VU la stratégie nationale bas-carbone mentionnée à l'article L222-1B du Code de l'environnement ;

VU la loi n°2010-788 du 13 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2 ;

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

VU l'ordonnance n°2016-1058 du 3 août 2016 et le décret n°2016-1110 du 11 août 2016 relatifs à l'évaluation environnementale des plans et programmes ;

VU le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial ;

VU l'arrêté du 4 août 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial

VU le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) d'Ile-de-France arrêté le 14 décembre 2012 par le préfet de la Région Ile-de-France ;

VU le Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) d'Ile- de-France approuvé par arrêté inter préfectoral en date du 31 janvier 2018 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ;

VU les statuts de la Communauté d'agglomération en vigueur, notamment l'article 5-5 relatif à l'Energie ;

VU la délibération n°2016-454 du Conseil communautaire du 16 novembre 2016 portant adoption de son projet de territoire 2016-2026 qui prévoit dans son axe 3 la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;

VU la délibération n°2017-356 en date du 20 décembre 2017 du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay relative au lancement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et la déclaration d'intention ;

VU la délibération n°2018-142 du 27 juin 2018 portant adoption du plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial ;

Délibération n° 2019-180

CONSIDERANT le courrier du Préfet de la Région Ile-de-France en date du 22 février 2019 portant avis favorable sur le projet de Plan Climat Air Energie Territorial, saluant la démarche engagée parmi les premiers en Ile-de-France depuis la promulgation de la loi pour la croissance verte et apportant des observations et recommandations ;

CONSIDERANT les réponses de la Communauté d'agglomération aux observations et recommandations du Préfet de la Région Ile-de-France ;

CONSIDERANT l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale d'Ile-de-France n°MRAe 2019-9 du 28 mars 2019 ;

CONSIDERANT le mémoire en réponse de la Communauté d'agglomération à l'avis de l'Autorité environnementale en date du 9 avril 2019 ;

CONSIDERANT l'avis du Bureau communautaire du 5 juin 2019 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°3 « Développement durable, Transition énergétique, Hydraulique, Agriculture et Protection de l'environnement » du 13 juin 2019 ;

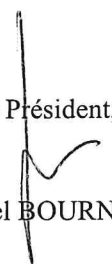
*APRES EN AVOIR DELIBERE,*


*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. ADOPTE le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté Paris-Saclay, ci-annexé, comprenant le diagnostic, la stratégie territoriale, le programme d'actions, le dispositif de suivi et d'évaluation ;
2. DIT que la présente délibération et le PCAET adopté seront transmis à Monsieur le Préfet de la Région Ile-de-France, à Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France et à l'Autorité environnementale ;
3. AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré le mercredi 26 juin 2019

Extrait conforme à l'original

Le Président,  
  
Michel BOURNAT



Délibération n° 2019-180

ADOPTÉE par (59 VOIX)

59 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, M. Téli-Justin GNADRE, Mme. Rafika REZGUI, Madame Véronique FRANCOIS, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, M. Paul LORIDANT, M. Hervé LEFORT, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , Monsieur Jérémy MARTIN, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, Madame Dominique LEGOFF, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20190626 - lmc 126719 - DE - 1 - 1

Date AR Préfecture : 8/7/2019

- Affichée / Publiée le 8/7/2019

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).